



Approfondissement des thérapies stratégiques, solutionnistes et narratives — Module 4

3 jours 21,00 heures

Programme de formation

Public visé

Les professionnels de santé en exercice, les psychologues, les psychothérapeutes.

Pré-requis

Il est nécessaire d'avoir suivi les formations suivantes :

- **Année #1 - communication thérapeutique et hypnose médicale** ou la formation **Communication, soin et hypnose** ou encore, de pouvoir justifier d'une équivalence de formation à l'utilisation de l'hypnose médicale auprès d'un autre organisme reconnu par la CFHTB.
- **Année #2 - Approche stratégique et solutionniste** ou équivalent dans un autre organisme reconnu par la CFHTB

Informations sur l'admission

Documents à nous transmettre (si première inscription à l'AREPTA) :

- Une copie de votre ou de vos diplôme(s) de professionnel de santé ou de psychologue
- L'attestation ARS avec votre numéro ADEL ou RPPS ou, à défaut un CV et une lettre de motivation
- attestation ou justificatif d'une formation en hypnose

Objectifs pédagogiques

Module 4

- Accompagner l'acceptation et la régulation des émotions : apprendre à repérer, moduler et réduire l'impact des sensations corporelles liées aux émotions, tout en favorisant la présence au corps et l'ancrage dans le moment présent,
- Comprendre et intervenir auprès des psychotraumatismes : intégrer les notions cliniques du psychotraumatisme, ses impacts sur différentes pathologies, et expérimenter des approches relationnelles et techniques spécifiques de stabilisation et de thérapie par mouvements alternatifs,
- Évaluer et valoriser les compétences acquises : présenter un mémoire devant un jury professionnel, synthétiser les apprentissages du cycle, et recevoir un retour structuré pour renforcer la pratique clinique.

Description / Contenu

MODULE 4 : traitement des émotions et du psychotraumatisme / évaluation de fin de cycle

Jour 1 : hypnose de l'acceptation

AREPTA 5 rue Roland Garros Bâtiment G, 44700 Orvault

Tél : 06 14 35 77 75 - Fax :- Email : secretariat.arepta@gmail.com - SIRET : 412 961 039 00069

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52440291344 auprès du préfet de Loire Atlantique





1. Accompagner la personne dans l'acceptation des émotions par le repérage puis la modulation et enfin la disparition des sensations corporelles qui y sont liées,
2. Focaliser sur le présent : présence de la rencontre comme présence au corps,
3. Atténuer l'importance des ruminations sur le passé et de l'anticipation négative.

Jour 2 : le psychotraumatisme

1. Introduction à la notion clinique de psychotraumatisme et à son impact dans différentes pathologies médicales et psychiatriques,
2. Présentation d'approches relationnelles permettant la sécurisation relationnelle et le soin en cas de trouble de stress post traumatique,
3. Exercices de stabilisation,
4. Introduction de la thérapie par mouvements alternatifs,
5. Démonstration.

Jour 3 : Présentation du mémoire devant un jury de professionnels

1. Evaluation sommative des apprentissages délivrés sur l'ensemble du cycle.
2. Exposé par chaque stagiaire de son mémoire devant le groupe et commentaires du jury

Modalités pédagogiques

La méthodologie pédagogique de ce programme de formation privilégie une approche pragmatique et opérationnelle. Les concepts théoriques sont systématiquement consolidés par des exercices pratiques, des études de cas cliniques et des démonstrations interactives.

Une bibliographie sélective est fournie par chaque intervenant, en lien avec sa spécialité et son module d'enseignement.

En complément des sessions de formation, les participants ont l'opportunité d'assister à des **conférences thématiques** et de participer à des **groupes de supervision** afin d'optimiser leurs compétences professionnelles.

Moyens et supports pédagogiques

Chaque formateur met à disposition un ou plusieurs supports pédagogiques détaillés, permettant aux apprenants de suivre la progression du programme au quotidien. Ces ressources sont archivées dans les espaces extranets individuels des participants, garantissant ainsi un accès permanent à l'ensemble du contenu pédagogique.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une évaluation continue est réalisée par les formateurs à chaque session par des grilles de notation reprenant chaque compétence à acquérir.

Un examen final est validé par un jury professionnel.



Informations sur l'accessibilité

Nos installations sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique liée à un handicap ou une allergie, nous vous invitons à nous contacter. Notre équipe s'engage à mettre en place les dispositions nécessaires pour garantir votre confort et votre sécurité lors de votre visite.